

Formulaire d'inscription

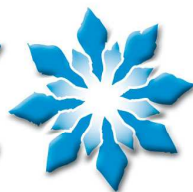


LOTO
QUÉBEC

PRÉSENTE



AGUENAY
EN
NEIGE



Concours
Amateur
Professionnel

Alain Durand

Du 2 au 5 février 2012



**À RETOURNER AVANT LE
6 JANVIER 2012**

2435, rue St-Jean-Baptiste, C.P. 163, CSP Centre-Ville, Jonquière (Québec) G7X 7V9

Tél.: **418 695-1769** - Fax: 418 695-2311

www.saguenayenneige.com | info@saguenayenneige.com



RÈGLEMENTS

Concours Professionnel et Amateur 2012

Accueil

Vous êtes prié de vous présenter jeudi le 2 février à 17h00 au Pavillon Nikitoutagan, Parc de la Rivière-aux-sables. Il est obligatoire d'être présent lors de cette rencontre car c'est à ce moment qu'aura lieu l'attribution des blocs. On y procèdera aussi à la vérification de votre inscription. De plus, une invitation vous sera remise pour la soirée gala qui aura lieu le dimanche 5 février à 16h00 au Pavillon Nikitoutagan.

Équipement, matériel...

Chaque équipe voit à fournir ses propres outils de travail (pelles, scies, etc..). L'utilisation de tout équipement mécanique, pneumatique, hydraulique, brûleur ou de tout instrument autre que manuel est **strictement interdite**. Le comité fournira à chaque équipe du concours «Professionnel» un ensemble d'échafaudages (4 pattes, 4 « X », et 2 plates-formes).

Blocs de neige

- Concours Professionnel : 10 X 10 X 12 pieds de hauteur
- Concours Amateur : 6 X 6 X 8 pieds de hauteur

Le comité organisateur procèdera à l'attribution des blocs de neige par tirage au sort.

Exécution de l'œuvre, dimension

L'utilisation maximale du bloc de neige, masse et volume, est requise. Les seuls matériaux permis sont la neige et l'eau. Aucun colorant n'est autorisé. Il n'y a pas de limite de hauteur. Cependant, lors de l'élaboration de son concept, chaque équipe doit garder en tête la sécurité des sculpteurs et du public. Donc, si l'équipe décide d'augmenter la hauteur du bloc pour réaliser sa pièce, elle devra, lors de la présentation de son projet (inscription) en aviser le comité organisateur. L'équipe devra alors faire la démonstration que le concept sera solide et sécuritaire. En dernier recours, selon les conditions (climatiques ou autres) qui prévaudront lors de l'exécution, le comité organisateur se réserve le droit de demander à

l'équipe de modifier son projet, ou de démonter la pièce. Aucune structure de soutien n'est autorisée dans l'œuvre finale.

Un espace suffisant doit être prévu pour permettre le passage des appareils de déneigement et d'entretien. Les œuvres peuvent être monolithiques ou en éléments séparés. Si tel est le cas, ceux-ci ne doivent pas être disposés à l'extérieur de la dimension initiale du bloc.

Changement d'équipier

Tout changement d'équipier doit être approuvé par le responsable du concours avant le début des travaux. En cas de désistement de l'un des sculpteurs après le début des travaux, l'équipe continuera avec les sculpteurs qui restent et ne peut compléter sa formation par l'ajout d'un remplaçant(e).

Il est interdit de bénéficier de l'aide extérieure (autres personnes que les membres de l'équipe) pour la réalisation de l'œuvre, peu importe qu'il s'agisse de pelletage, mesurage à distance, opinion sur les proportions, profondeur de coupe, ou de quelque autre aide que ce soit.

Œuvre et conception

Lors de l'inscription, chaque équipe doit présenter trois esquisses de l'œuvre qu'elle désire accomplir, à savoir : une de face, une de côté et une du dessus. Le but de ces esquisses est de faciliter le travail des juges et d'éviter que ceux-ci ne pénalisent une équipe de façon indue. Chaque esquisse sera sur une feuille séparée. Il ne s'agit pas de dessins très techniques, à l'échelle... il faut surtout faire comprendre aux juges et au comité organisateur de façon très claire les intentions de l'équipe en termes de sculpture.

Les esquisses doivent être accompagnées d'un texte d'au plus une demie page servant à expliquer le sens de la pièce réalisée. Évidemment, des changements mineurs pourront être apportés au projet initial. Veuillez nous en aviser le plus tôt possible ou au plus tard le jeudi précédant le concours. Cependant tout changement majeur sera refusé, à moins qu'il ne soit demandé par le comité organisateur lui-même, pour des raisons de sécurité.

Les équipes doivent réaliser une pièce originale qui n'a jamais été présentée dans le cadre d'un autre événement de sculpture sur neige.

Utilisation de photos

Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser, de publier ou de publiciser les photos des sculptures exécutées dans le cadre du concours.

Concours Professionnel

- Ce concours s'adresse à tous les professionnels de la province de Québec ou d'ailleurs.
- L'équipe doit réaliser l'œuvre durant la période prévue à cet effet, c'est-à-dire du jeudi 2 février à 19h00, jusqu'au dimanche 5 février à 12h00. La sculpture sera considérée comme terminée à ce moment.



Les prix :

1 ^{er} prix :	1 800\$
2 ^e prix :	1 000\$
3 ^e prix :	500\$

Inscription : Gratuite

* Toutefois, un dépôt de 100 \$ est requis pour la réservation de votre bloc et la confirmation de votre inscription. Ce dépôt vous sera remis à la fin du concours. Si vous vous désistez après le 20 janvier, ce dépôt n'est pas remboursable.

- Nombre maximum de participants par équipe: **3 participants**
- Dimension du bloc : 10 X 10 pieds au sol et 12 pieds de haut.
- Un jury de 3 personnes déterminera les gagnants.
- À la fin du concours, vous disposerez de 5 minutes avec les juges pour expliquer votre œuvre (concours professionnel seulement)
- Les places sont limitées (14 équipes). Faites parvenir votre inscription le plus tôt possible.

**Tous les repas vous seront offerts
par l'organisation de Saguenay en Neige**

Vendredi le 3 février, dîner et souper
Samedi le 4 février, dîner et souper
Dimanche le 5 février, dîner et souper Gala

**Retournez votre inscription
avant le 6 janvier 2012**

Concours amateur

Ce concours s'adresse à tous les sculpteurs amateurs de la région du Saguenay-Lac St-Jean

- L'équipe doit réaliser l'œuvre durant la période prévue à cet effet, c'est-à-dire de vendredi 3 février à 14h00, jusqu'à dimanche 5 février 2012, à 12h00. La sculpture sera considérée comme terminée à ce moment.

- Les prix :

1 ^{er} prix:	600\$
2 ^e prix :	400\$
3 ^e prix :	200\$

- Inscription : Gratuite

Toutefois, un dépôt de 50 \$ est requis pour la réservation de votre bloc et la confirmation de votre inscription. Ce dépôt vous sera remis à la fin du concours. Si vous vous désistez après le 20 janvier, ce dépôt n'est pas remboursable.

- Nombre maximum de participants par équipe : 4 participants
- Dimension du bloc : 6 X 6 pieds au sol X 8 pieds de hauteur
- Un jury de 3 personnes déterminera les gagnants



**Tous les repas vous seront offerts
par l'organisation de Saguenay en Neige**

Vendredi le 3 février,	souper
Samedi le 4 février,	dîner et souper
Dimanche le 5 février,	dîner et souper Gala

Retournez votre inscription
*****AVANT VENDREDI 6 JANVIER 2012*****

Merci de votre collaboration !

Dégagement de responsabilité

Par la présente, je dégage Saguenay en Neige et Ville de Saguenay, leurs employés, leurs administrateurs, leurs dirigeants, leurs mandataires, leurs bénévoles, leurs membres et toute autre personne dont Saguenay en Neige et Ville de Saguenay sont responsables (appelés ci-après les « organisateurs ») de toute responsabilité pour toute blessure (y compris le décès) et/ou pour tout dommage matériel que je pourrais subir par suite de ma participation à l'activité.

De plus, j'accorde aux organisateurs et aux personnes agissant en leur nom, le droit et la permission d'utiliser toute l'information personnelle, ou une partie de celle-ci, que je leur fournirai pour la publication d'une biographie sur moi et/ou mon travail. Je consens à ce que les organisateurs utilisent, publient et diffusent toute cette information ou une partie de celle-ci dans tout support de communication ainsi que sur le « Web », à des fins promotionnelles ou de communications au public.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris ce formulaire en entier et je donne mon consentement quant à son libellé.

Signature des sculpteurs :

Témoin pour Saguenay en Neige:

Date : _____

Critères de jugement 2012

L'œuvre doit être conçue par l'équipe et uniquement pour Saguenay en Neige et ne jamais avoir été réalisée auparavant en neige.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

/15	Utilisation maximale du bloc de neige;
/10	Originalité, impression générale;
/30	Précision de la construction, délimitation des lignes, des angles et finition des surfaces;
/5	Respect du concept de départ, obtention d'un résultat compatible avec l'objectif initial;
/25	Défi de réalisation : dynamique des volumes et des vides, équilibre des masses;
/15	Stabilité: force mécanique, durabilité, résistance de l'œuvre pour la durée du festival
<hr/>	
/100	

*****Litige*****

Tout litige découlant de ces règlements, tant dans l'interprétation que dans l'application de ces dits règlements, sera réglé par le comité organisateur. La décision du jury est sans appel.



**28^e édition Festival de Sculpture sur Neige
Saguenay en Neige
Du 2 au 5 février 2012**

Titre de la Sculpture : _____

Nom du Capitaine : _____

Adresse: _____ Ville: _____

Code Postal: _____

Adresse électronique _____

Téléphone : _____ Fax : _____

*J'inclus le dépôt (chèque postdaté) qui est requis pour la réservation de notre bloc et j'accepte qu'il me soit rendu le dimanche 5 février 2012.

*J'ai pris connaissance des règlements et c'est sous ces règles que je participe à ce concours.

*Je joins à ce formulaire

un croquis de la sculpture ainsi qu'un texte explicatif.

Signature du Capitaine

Amateur

Provincial

Co-équipiers

Nom: _____

Adresse: _____ Ville: _____

Code Postal: _____

Adresse électronique _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Nom: _____
Adresse: _____ Ville: _____
Code Postal: _____
Adresse électronique _____
Téléphone : _____ Fax : _____

Nom : _____
Adresse: _____ Ville: _____
Code Postal: _____
Adresse électronique _____
Téléphone : _____ Fax : _____

*******Ceci s'adresse aux participants*******
demeurant à plus de 100 km de Jonquière

- Avez-vous besoin d'hébergement? _____
(Concours Professionnel seulement)
- 3 nuitées, selon la distance parcourue, seront défrayées par Saguenay en Neige.
(Concours Professionnel seulement)
- Un montant fixe de 200 \$ de frais de transport sera payé par Saguenay en Neige pour les équipes demeurant à l'extérieur de la région du Saguenay-Lac-St-Jean. Ces équipes pourront bénéficier également de l'hébergement. (Concours Professionnel seulement)
- Nous communiquerons avec vous pour vous donner les coordonnées de l'hébergement.



Faire parvenir votre inscription à:

**Saguenay en Neige
2435 rue St-Jean Baptiste C.P. 163
CSP Centre -Ville
Jonquière (Qc) G7X 7V9
tél.: 418-695-1769
fax : 418-695-2311**

www.saguenayenneige.com